

perceument rien, et restons encorre icy; Cependant Nous esperons Un Ordre du Roy pour apprendre sa Volonté: Nous sommes en doubte, qu'on nous aye envoyé Jcy, pour Nous Un peu raffraichir, et qu'après on Nous embarquasse pour ioindre l'armee de Cattalogne [die unter dem Oberbefehl des Maréchal de France, Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, des Vizekönigs von Katalonien stand]; ainsy qu'un Mareschal de Camp nous dit, que cet annee nous pourrions encorre faire Un siege avec luy [- in der Tat wurde dann wenig später auch noch Agramunt erobert -]. le Reg.^{nt} de [Oberst von Nicolas-Jacques] Praromant se raffraichit à 4 lieües de ca[!] Barcelone. Jl y a quelque Jnfanterie de Nostre armee encorre Campé devant Rosez: le Gouverneur de Cette place [gemeint von Rosas] n'est pas nommee. Jl ne fault plus croire que Nous r'entrions[!] en guarnison à perp.^{ans} Je le sçay de bonne part. Je n'ay point receu de Vos lettres depuis Celle du 3.^{me} May, et Je ne Vous pourray peuestre escrire tous les Ordinaires: Cependant, là où Nous soyons, Je priroy Dieu de Vous Conserver tous avec Nous en sa s.^{te} Benediction, et santé. et Vous baise mille fois les mains, ainsy à mad. Ma Mere [Euphemia Honegger], à tous les Nostres; et à Ceux qui sans doubter, me rendront le reciproque; sur quoy Je me recomande à Vos paternelles Graces ...".

1) s. AH 93/49

2) s. Zurlauben/HM II 173f.

Original, Siegel beschädigt - AH 93, 125-126

70

1645 Oktober 9., "Du Camp de Termes [=Termens] et Mennarg[u]es"

A

SCHREIBEN VON [GARDELT.] H[EINRICH II.] ZURLAUBEN AN [ALT] AM-
MANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]
ZURLAUBEN, ZUG

"Celle cy Vous Asssure du Reçu de la Vostre du 29.^{me} Aoust; ainsy de la Reiouissance des bonnes nouvelles de Vostre santé: J'ay Volontiers appris la Reçu de la mienne seconde, du 23.^{me} Juillet¹; avec le soing, qu'il Vous avoit pleus de prendre pour J'Celle[!]. dont, Vous remerciant humblement, Je feray et espereray tousiours le mieux. Je me reiouis de plus, des Visites qu'on Vous aura faict Chez Vous; [(Jan der khilbery der Schützen) et derechef du mariage de ma Bienaymé soeur [- sollte damit die Heirat von Maria Euphemia Zurlauben mit Kaspar Dorer gemeint sein, so sollte diese freilich erst am 29. Januar 1646

vollzogen werden -]². l'Ordinaire passé Je n'ay pas eu l'oisir[!] de Vous escrire; Cependant les Nouvelles ne sont pas grandes presentement si non, que Chaq[u]'un espere la prise de Balaguer [wo dann die Gardekompagnien Zurlauben, Reding, von Roll und Estavayer-Wallier eine Zeitlang in Garnison lagen - das Ganze ist auf dem Hintergrund des Krieges zu sehen, den Frankreich damals mit Spanien führte und in welchem die besagten Kompagnien 1645 auf dem katalonischen Kriegsschauplatz zum Einsatz kamen -]³ en cette sepmaine, selon les promesses d'Un Cap.^{ne} Castillan, qui fust pris devant quatre Jours entreprenant d'entrer dans lad: place; et portoit sus luy 300 pistoles et quelques lettres. Nous sommes tousiours à Termes, où les hommes à present et les Chevaux s'affoblissent[!] beaucoup. Cependant Jl nous est arrivé depuis peux, Un ranffort des 1600 fantassins. Nostre armee [- diese stand unter dem Kommando des Maréchal de France, Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, dem Vizekönig von Katalonien -] peust estre de 7000 hommes des pieds: et 1700 Chevaux. le Reg.^{nt} de [Oberst Johann Jakob] Roon [=Rahn] est desia en guarnison dans flix asséz mal: Jl y a aucune apparence que Nos[dites] Compagnies sortiront de la Cattalogne cet hyver: On ne passera pas 2 mois dans les quartiés d'hyver, Je prié M.^r mon Oncle [Heinrich I. Zurlauben, Inhaber der Gardekompagnie Zurlauben] d'assister aux soldas des h'abillements[!] au plus tost; et de Nous Venir Joindre mesmement; Son Altesse [der Vizekönig von Katalonien] se plaignant entierement de l'absence des Nos Cap.^{nes}. Cependant M.^r le Cap.^{ne} [aux gardes, Philipp] Wallier est encorre à Cervera; J'ay fait Vos baisemains à M.^r le Colonel [Nicolas-Jacques] de Praroman qui Vous resalue; aussy tous Nos M.^{rs} les Officiés se reioysant[!] avec moy de Vostre bon salut; dans lequel Je prie Dieu, de Vous mainténir tousiour, et moy dans Vos bonnes Graces ...

Je Vous baise bien humblement les mains, à Madame Ma Mere [Euphemia Honegger] et à tous les Nostres, que J'ayme.

Vous priant pour Une Couple d'Allemanachs Nouveaux, à Vostre Commodité."

"9ten octobris 1645 Du camp de Termes - empfangen 30ten eiusdem - respondu 1.^o 9bre [=November] par mon frere [Heinrich I. Zurlauben]".

1) s. AH 23/123

2) s. Meier/Zurlaubiana "Stammtafel" 864, 7.5.7. Von den übrigen Töchtern des Adressaten - s. ebenda 863 unter 7.5. - kommt hierfür keine in Frage. Interessant ist, dass am 25. August 1645 in eben dieser Heiratsangelegenheit ein Ehebrief - s. MsZF 35 IV 349-353 - unterzeichnet wurde!

3) s. Zurlauben/HM II 173f.